

**MISE EN PLACE DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES EPLE
ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE Arthur RIMBAUD**

CALENDRIER DES OPERATIONS ELECTORALES année scolaire 2017/2018

A- ELECTIONS DATE DU SCRUTIN -

- Parents d'Elèves : **LE VENDREDI 13 OCTOBRE 2017 de 12h00 à 16h30**

- Personnels : **LE LUNDI 16 OCTOBRE 2017 de 8H à 16H00**

- Elèves : - Délégués de classe : du lundi 09 au vendredi 13 octobre 2017 inclus, sous la responsabilité des Professeurs Principaux.

- Délégués au conseil d'administration : le **mardi 17 octobre 2017 de 10h10 à 12h00**, salle 110, sous la responsabilité du chef d'établissement.

B- DEPOT DES CANDIDATURES au SECRETARIAT POUR AFFICHAGE

Elles doivent être signées par les candidats

- Parents d'élèves (6 sièges à pourvoir)

- avant le **lundi 02 octobre à minuit** (10 jours francs avant la date du scrutin). Affichage : secrétariat et entrée du collège (panneau)

- Personnels d'enseignement et d'éducation (6 sièges à pourvoir)

- avant le **jeudi 05 octobre à minuit**. Affichage : secrétariat, salles des professeurs.

- Personnels administratifs, sociaux et de santé, technique, ouvriers et de service (2 sièges à pourvoir)

- avant le **jeudi 05 octobre à minuit**. Affichage : secrétariat, cuisine, loge.

- Elèves (2 sièges à pourvoir- élèves de 5è, 4è, 3è)

- avant le **13 octobre à minuit**. Affichage : secrétariat, préau, CDI, permanence.

C - AFFICHAGE DES LISTES ELECTORALES

- Parents d'élèves : le vendredi 22 septembre 2017 à minuit (20 j avant le scrutin) la liste sera déposée au secrétariat.

- Personnels d'enseignement et d'éducation : le lundi 25 septembre 2017 minuit (20 j avant le scrutin)

- Personnels administratifs, sociaux et de santé, technique, ouvriers et de service : le lundi 25 septembre 2017 minuit (20 j avant le scrutin)

- Délégués élèves au Conseil d'Administration à l'issue des élections des délégués de classes du lundi 16 octobre au mardi 17 octobre. Affichage au secrétariat, CDI, préau et salle de permanence.

D - ENVOI DU MATERIEL DE VOTE

- Parents d'élèves : Par l'intermédiaire des élèves, 6 jours, au moins avant le scrutin ou bien par la poste pour les parents qui ne résident pas avec l'(les) enfant(s) pour lequel(s) ils sont électeurs.

- Personnels : le lundi 09 octobre 2017. Déposé dans les casiers personnels ou bien par la poste, sur demande préalable des personnels concernés.

Affichage : *Salle des Professeurs,
Panneau affichage entrée du collège
Préau des élèves
Cuisine, accueil, secrétariat, CDI.*

Le Principal,


D. Dannequin